



**Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)**

[Mardi 16 février 2016]

Date de la convocation
10 février 2016
Date d'affichage
10 février 2016

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 20
Procurations : 9
Votants : 29

Présents : Patrice GAUSSERAND, *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Monique GUILLE, Pierre TRANIER, Alain SORIANO, Dominique HIRISSOU, Chantal TICHIT, *Maires Adjointes*

Lahcene BAAZIZ, Bernard BARTHE, Marie-Claire DEGUILHEM, Thierry BODDI, David AMALRIC, Christian PERO, Michèle RIEUX, Chantal CAUSSE
Alain HORTUS, Jean BATAILLOU, Thomas DOMENECH, Marie-Christine BOUTONNET *Conseillers*

Absents et représentés : Stéphanie NELATON, Dominique BOYER, Martine VIOLETTE, Pierre COURJAULT-RADE, Christelle BIROT, Marie-Françoise BONELLO, Aurélie TREILHOU, Christelle HARDY, Eric PILUDU

N° 38/ 2016

Absents : Christophe CAUSSE, Magali CAMALET, Philippe PILLEUX, Françoise BONNET

Secrétaire de séance : Dominique HIRISSOU

Objet de délibération : Affectation des résultats 2015 - budget principal

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée les résultats 2015 pour le Budget Principal :

Section d'Investissement

Déficit cumulé au 31/12/2014	- 845 620,66 €
Résultat de l'exercice 2015	- 4 330,21 €
	- 849 950,87 €
Restes à réaliser (dépenses)	790 829,36 €
Restes à réaliser (recettes)	755 254,00 €
Besoin de financement	885 526,23 €

Section de Fonctionnement

Excédent cumulé au 31/12/2015	1 590 731,93 €
-------------------------------	----------------

Il est proposé au Conseil municipal, conformément à l'article L2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'affecter les résultats 2015 de la manière suivante :

<u>Déficit d'investissement reporté</u>	849 950,87 €
Compte 001 (<u>Dépenses d'investissement</u> BP 2016)	
<u>Couverture du besoin de financement</u>	1 590 731,93 €
Compte 1068 (<u>Recettes investissement</u> BP 2016)	

VOTE : 7 abstentions (Avec vous pour Gaillac, Rassemblement Bleu Marine pour Gaillac et Gaillac à gauche)

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'affectation des résultats 2015 – budget principal

DONNE pouvoir à Monsieur Le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Patrice GAUSSERAND

<p align="center">Accusé de réception en préfecture 081-218100998-20160216-38-2016-DE Date de télétransmission : 18/02/2016 Date de réception préfecture : 18/02/2016</p>
